

Site Web : www.basenautiquedesgrangettes.fr



A faire parvenir à :

de mai à septembre : basenautiquedesgrangette@live.fr

d'octobre à avril : d.melet@wanadoo.fr

Tarifs 2019 comprenant cotisation Club + licence FF Voile

Licenciés	1	2	3
Noms			
Prénoms			
Adresses complètes			
Né(e)s le			
Tél portable			
E-mail obligatoire			

Propriétaire bateau	115 €
▶ famille propriétaire dès le 2ème	75 €
▶ Propriétaire autre club FFV	100 €
Loisir adulte (né avant le 01/01/01)	125 €
▶ famille dès le 2ème adulte	85
Loisir jeune (né après le 01/01/01)	65 €
▶ famille dès le 2ème jeune	40€
Ecole de sport	80€

Marque du bateau dont vous êtes propriétaire
Place sur le parc N°.....
Souhaite hiverner en fonction de la disponibilité du propriétaire
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Licencié propriétaire :
Parc bateau et stockage algéco (suivant dispo) - accès locaux RDC
prêt matériel club (hors stages)
achats club – hivernage payant

Licencié loisir :
Prêt matériel club (hors stages)
achats club - accès locaux RDC

	Nbre	Prix	Total
Propriétaire		115	
Famille propriétaire dès le 2ème		75	
Propriétaire FFV autre club		100	
Loisirs adulte		125	
Loisirs famille adulte dès le 2ème		85	
Loisir jeune		65	
Loisir famille jeune dès le 2ème		40	
Ecole de sport		80	
TOTAL			

Pièce à fournir **obligatoirement** avec le bulletin d'adhésion

▶ **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport y compris en compétition**

Je soussigné _____ certifie exact les renseignements fournis et m'engage à respecter les règlements du club ([voir site](#)) et du lac et toute décision du Conseil d'administration.

▶ Atteste de mon aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, ou présenter un certificat d'autorité compétente

▶ Déclare avoir été informé des garanties liées à la licence et des possibilités de garanties complémentaires ([voir site](#))

▶ Droit à l'image : Autorisation pour l'utilisation pédagogique et promotionnelle de l'image par le centre nautique

▶ **Partie pour les mineurs**

▶ Autorise en qualité de père, mère ou tuteur légal, l'enfant _____ à pratiquer les activités des FHD, décharge les dirigeants, salariés, bénévoles, de toutes responsabilités liées à un accident qui surviendrait à la suite du non-respect des règlements ou consigne.

▶ Autorise en cas d'urgence à solliciter une prise en charge de l'enfant par un établissement hospitalier ou toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.

▶ Atteste que l'enfant est apte à : s'immerger et nager au moins 25 m.

Les Grangettes, le _____
Règlement à l'ordre « Les Foulques » le _____

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »